

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 20/2 (1993)

DOI: 10.11588/fr.1993.2.58310

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

en chef est devenu une charge quasi viagère, mais encore sa naissance médiocre et ses débuts dans les Pandours. Loudon n'atteindra cette charge éminente qu'à la veille de sa mort, après avoir dû laisser passer Lacy devant lui.

La paix revenue, il est tenté de prendre service en Espagne puis en Russie. Il reste néanmoins fidèle à l'impératrice Marie-Thérèse, bien que Joseph II, devenu empereur en 1765, lui témoigne une certaine froideur. Suit une période d'inactivité pendant laquelle il vit dans son domaine de Gross- et Klein Becvar en Moravie, qu'il abandonne en 1773 pour Hadersdorf près de Vienne. Ses thuriféraires l'opposent à Daun et voient en lui le plus redoutable adversaire de Frédéric II. En 1777, lors de la courte « guerre de la pomme de terre », Joseph II le rappelle au service en lui confiant avec le grade de Feldmarschall le commandement de l'armée du nord de la Bohême, où il contient l'armée du prince Henri. Puis c'est de nouveau une quasi retraite. Membre du Hofkriegsrat, Loudon reste subordonné au président de celui-ci Lacy puis Hadik. Il se trouve réduit à un rôle d'observateur.

La guerre contre les Turcs rappelle une nouvelle fois Loudon à l'activité. Alors que Joseph II, épaulé par Lacy, à la tête de l'armée chargée de prendre Belgrade témoigne de son incapacité militaire, Loudon, âgé de 72 ans s'empare de la ville après un siège méthodique de trois semaines (6 octobre 1789). Il est acclamé en triomphateur à Budapest, mais lorsqu'il arrive à Vienne, les préoccupations sont autres. En effet, la révolte des Pays-Bas autrichiens, la menace prussienne, la maladie de Joseph II sèment l'inquiétude. Il faut en hâte former une armée pour protéger la Bohême contre une possible invasion prussienne. Loudon en est chargé et Léopold II qui a succédé à Joseph II le 18 février 1790, lui confère le 1^{er} avril la charge de commandant en chef de l'armée autrichienne. Loudon dont la santé depuis longtemps laissait à désirer meurt le 14 juillet alors que le nouveau souverain s'emploie à éviter la guerre avec la Prusse et à rétablir la paix avec les Turcs au prix de la restitution de Belgrade.

Tout entière commandée par la carrière exceptionnelle du personnage, cette biographie rend Loudon présent et vivant à chaque page, même si, par prudence, faute de preuves, l'auteur avoue ne pas savoir comment Loudon avait pu réagir devant telle situation. On y découvre un homme dominant les problèmes familiaux – il eut deux fils morts en bas âge nés d'un mariage contracté assez jeune avec la fille d'un administrateur du monopole du tabac. Il s'intéresse à la carrière de ses neveux qu'il fait venir en Autriche. Luthérien d'origine, il s'est converti au catholicisme en se mariant. Soucieux du moral de ses hommes, il fait publier et leur fait distribuer devant Belgrade un « Katholisches Gebetsbüchlein ». Au cours des ans, il a parfait sa culture et constitué une riche bibliothèque. F. Pesendorfer n'a trouvé aucune trace d'adhésion de Loudon à la Franc-maçonnerie, si répandue alors. Loudon a entretenu de précieuses amitiés, dont celle du prince de Ligne, « l'amitié des contraires ». Comparé par ses partisans à Wallenstein, à Turenne, au prince Eugène, il aura manqué à Loudon, ont-ils affirmé, d'accéder plus jeune aux plus hautes responsabilités.

André CORVISIER, Paris

Peter BURG, *Die deutsche Trias in Idee und Wirklichkeit. Vom alten Reich zum deutschen Zollverein*, Stuttgart (Franz Steiner Verlag) 1989, VIII-402 S. (Veröffentlichungen des Instituts für europäische Geschichte Mainz, 136).

Depuis la fin du Saint-Empire les états se reconnaissant comme allemands n'ont été rassemblés au sein d'un même ensemble politique qu'entre 1815 et 1870 et de 1938 à 1945¹. Peter Burg a exposé, dans son ouvrage, les efforts des états formant ce que les observateurs,

¹ La situation créée par la Seconde Guerre mondiale est de tout autre nature. En 1949 sont apparus, de par la volonté des anciens alliés, deux états allemands, situation qui a pris fin en 1990, de par la volonté des Allemands mais aussi du consentement des vainqueurs de 1945, alors que l'Autriche qui, dans sa

surtout étrangers, ont appelé la »troisième Allemagne«, pour échapper aux aspirations de la Prusse et de l'Autriche, à établir leur hégémonie sur la Confédération germanique mais, plus encore, il donne la place essentielle au débat d'idées qui s'est engagé en Allemagne autour des problèmes que cette affaire pouvait soulever. Disons tout de suite que la lecture du livre achevée, l'on exprimera le regret que l'auteur n'ait pas cru devoir poursuivre jusqu'en 1866 ou même 1871, c'est jusqu'au moment où s'écroule le rêve caressé, surtout en France, d'une »troisième Allemagne« qui aurait pu s'opposer aux ambitions prussiennes. Cela dit la coupure de 1834, année de la mise en place du Zollverein, se justifie puisqu'elle marque l'aboutissement des efforts de la Prusse pour instaurer son hégémonie économique sur les états constituant cette fameuse »troisième Allemagne«.

Comme le fait remarquer l'auteur dans sa conclusion (p. 355), les aspirations de celles-ci vont se trouver contrariées par la rivalité austro-prussienne, par l'essor du nationalisme, par les conflits entre les grandes puissances européennes. Le titre du livre révèle la double ambition de l'auteur, exposer d'une part, l'importance prise dans le débat d'idées, par les discussions pour justifier la notion de »troisième Allemagne«, pour la légitimer, lui donner vie et, d'autre part, la faiblesse, la médiocrité des réalisations et, finalement l'échec de tous les projets destinés à passer de l'idée à la mise en œuvre.

Dans son introduction (p. 2), l'auteur fait remarquer qu'avant 1848, le mot de »Trias«, selon lui popularisé par Treitschke, est très rarement utilisé. On rencontre souvent, au contraire, des expressions comme »Bund der Mindermächtigen« (»groupe«² des »moins puissants«), »reines Deutschland« (Allemagne authentique), »Bund im Bund« (»association« dans la Confédération), »Bund des konstitutionellen Deutschlands« (»groupe« de l'Allemagne constitutionnelle). Ces appellations n'avaient rien d'usurpé. En effet, ces états de la troisième Allemagne étaient moins puissants que la Prusse et l'Autriche, mais leurs souverains ne régnaient que sur des sujets allemands et la plupart leur avaient octroyé une constitution. Un des mérites de ce livre est précisément d'avoir montré comment ces différences avaient pu à la fois favoriser et constituer en obstacle à la création de cette troisième Allemagne.

L'ouvrage est divisé en trois parties selon un plan à la fois chronologique et logique. La première expose l'histoire de la notion de »troisième Allemagne«, depuis les dernières années du Saint-Empire à partir de la fin de la guerre de Sept-Ans jusqu'à l'acte constitutif de la Confédération germanique (8 juin 1815).

Il s'agissait pour l'auteur de rechercher les racines historiques de l'idée de troisième Allemagne et de voir dans quelle mesure les expériences vécues du Saint-Empire et de la Confédération du Rhin ont pu influencer les discussions de 1815 quant à la constitution à donner à la Confédération germanique. Avant 1815, ce sont essentiellement les problèmes de politique étrangère qui ont le plus contribué à l'instauration d'un tiers-parti en Allemagne. Depuis la paix de Westphalie, à plusieurs reprises, certains princes allemands avaient cherché, dans le respect des institutions du Saint-Empire, à sauvegarder leur neutralité entre l'Empereur et le roi de France. L'accession de la Prusse au rang de puissance européenne, la rivalité austro-prussienne allaient changer les données du problème. Selon l'auteur, un ministre du Landgrave de Hesse-Cassel, von Schlieffen, eut le premier, semble-t-il, l'idée d'un rapprochement entre certains états du Saint-Empire, dans le but de leur permettre d'observer une stricte neutralité dans la rivalité austro-prussienne, de garantir la constitution de l'Empire et la liberté de chacun de ses membres. La tentative tourna court en raison de l'hostilité de l'Electeur palatin, Karl-Theodor et du duc de Deux-Ponts, Christian IV. L'impulsion décisive vint de l'extérieur, de la

constitution de 1919, s'était proclamée »état allemand«, s'affirme désormais comme »nation autrichienne«, différente de la »nation allemande«.

2 On a choisi utiliser le mot de »groupe« qui n'a aucune connotation institutionnelle, de préférence à ceux »d'alliance«, de »ligue« ou de »fédération«.

France révolutionnaire et napoléonienne, ce qui, a posteriori, ne pouvait être que condamné par les patriotes intransigeants. De la paix de Bâle à la création du *Rheinbund* en 1806, on a connu une Allemagne au nord du Main, neutralisée et que la Prusse pouvait prétendre d'autant plus pouvoir placer sous son hégémonie, que la France semblait l'accepter, une Allemagne des états du Sud contraints de subir l'influence de la France et, enfin, l'Autriche qui, bon gré mal gré se voyait marginalisée par rapport au reste de l'Empire. La Confédération du Rhin qui finit par regrouper tous les états allemands ayant survécu aux sécularisations et médiatisations de 1803 ainsi que les états créés pour des napoléonides, se posa réellement en troisième Allemagne en face de la Prusse et de l'Autriche. Si les états membres n'étaient pas maîtres de leur politique extérieure du moins parvinrent-ils à éviter que fussent mises en service les institutions confédérales prévus par l'acte constitutif. Peut-être P. B. aurait-il pu noter que le Deutscher Bund de 1815, avait plus de points communs avec le *Rheinbund* napoléonien qu'avec le défunt Saint-Empire et qu'il offrait de réelles garanties aux états pour sauvegarder leur souveraineté intérieure au sein de la Confédération et que, bien que né des travaux d'un Congrès au moins aussi européen que celui de Westphalie, il allait laisser aux seuls Allemands le soin de régler les relations intra-allemandes, ce qui n'empêcha pas, au moment de la Révolution de Juillet et immédiatement après, l'Angleterre et la France de donner leur avis sur ce qui se passait en Allemagne? On peut néanmoins se demander si le souci constant des états moyens du Sud, de sauvegarder leur pleine souveraineté, de ne rien aliéner de celle-ci, n'a pas constitué un obstacle, non seulement à la réalisation de l'unité allemande, ce sur quoi tous les historiens sont d'accord, mais encore à la constitution de cette troisième Allemagne, ce que suggère précisément la suite de l'ouvrage de P. B.

La seconde partie étudie, comment de 1815 à 1834, dans le cadre des institutions confédérales, les partisans de cette troisième Allemagne ont tenté de donner corps à cette idée et comment le Dualisme austro-prussien s'est opposé à l'émergence d'un troisième partenaire au sein de la Confédération. C'est une contribution à l'étude de ce que l'on pourrait appeler «l'éducation politique» de l'Allemagne. On y apprend comment, au sein de la diète, se sont constitués, de façon informelle, des groupes politiques parmi les représentants des princes qui y siégeaient et comment, lors des discussions sur les institutions à donner au Bund ou à propos du droit de suffrage est apparue, de façon empirique une troisième force. Révélatrice est, à ce sujet, la «révocation» par son souverain, en 1823, du représentant du Wurtemberg, Wangenheim, révocation qui montre bien que les souverains des états moyens étaient loin de partager les vues de certains de leurs hommes politiques lorsqu'il s'agissait de donner forme aux projets de troisième Allemagne. Il faut dire que les partisans de celle-ci se recrutaient surtout dans la famille libérale ce qui ne pouvait qu'éveiller la méfiance des gouvernements.

On retiendra l'analyse de l'influence de la Révolution de Juillet sur les projets de troisième Allemagne. L'autre montre clairement que loin de favoriser cette idée les mouvements libéraux allemands des années 1830-1834 ne purent que l'affaiblir. En effet, il était clair que c'était dans les états constitutionnels, ceux justement qui pouvaient former cette troisième force que les «troubles» avaient été les plus importants, si bien que la réaction «anti-libérale» frappa du même coup, les partisans du «Trias». Le soutien apporté par la presse libérale française au mouvement libéral allemand provoqua un réflexe patriotique en Allemagne et y renforça la détermination de tous ceux qui estimaient que le rôle du Bund était précisément de combattre tout ce qui pouvait menacer la cohésion des états de l'Allemagne face au danger extérieur et à la subversion intérieure.

Alors que la seconde partie de l'ouvrage avait étudié comment le problème de l'unification de cette troisième Allemagne avait été, indirectement, posé à la Diète, la troisième partie est consacrée à l'examen des discussions dans la presse et la littérature politique, dans les parlements et au sein des gouvernements des états. Le lecteur français appréciera sans nul doute l'analyse pertinente faite (p. 212-227), du traité de Friedrich Ludwig Lindner «Manu-

skript aus Süddeutschland» (1820)³, exposé des raisons politiques, institutionnelles, culturelles et économiques plaidant en faveur de la constitution d'un bloc des états du Sud.

Il est aussi longuement question de la mise en place du Zollverein et de son influence sur l'idée de troisième Allemagne. On apprend ainsi, ce qui est souvent passé sous silence par bien des manuels d'histoire que l'idée d'une union douanière est née dans les états du sud. L'auteur aurait peut-être pu montrer que tout le monde, ou presque, en Allemagne était convaincu de sa nécessité et pourquoi le Bund était incapable de définir une politique douanière. Quoi qu'il en soit, est bien souligné le rôle joué par Wangenheim, représentant du Wurtemberg qui, le premier, propose le plan d'une union douanière des états «purement allemands», c'est-à-dire en fait des états moyens du sud. On sait, à ce sujet, qu'un traité douanier fut signé en mai 1820, entre le Wurtemberg, la Bade, la Bavière, la Hesse-Darmstadt auxquels se joignirent la plupart des états de Thuringe. P. B. expose, dans le détail les raisons de l'échec des négociations menées par ces états, entre 1820 et 1825 pour la mise en application de l'accord de 1820. Peut-être aurait-on pu réserver une place plus importante à l'antagonisme entre la Bade qui poussait vers la liberté absolue des échanges et la Bavière farouchement protectionniste, ainsi qu'à la politique bavaroise, hostile à la constitution d'un système douanier dans lequel les états membres auraient été placés sur un pied d'égalité et qui lui préférerait soit une association sur laquelle elle eût pu instaurer son hégémonie, soit une union dans laquelle chacun des états eût gardé sa pleine souveraineté en matière commerciale? Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré à l'auteur d'avoir rappelé qu'avant le Zollverein proprement dit, il y eut un Zollverein des états du sud⁴.

On sait que de son côté, la Prusse ne restait pas inactive, et P. B. décrit fort bien les efforts déployés par son ministre des finances, Motz, surtout à partir de 1825. On se permettra, à ce sujet, de remarquer que Motz ne cachait pas qu'il considérait que l'Autriche devait sortir de l'Allemagne et qu'il appartenait à la Prusse de prendre l'initiative d'unifier celle-ci. Peut-être eut-il été bon de reproduire sa célèbre phrase de 1829: »wenn es staatswissenschaftliche Wahrheit ist, dass Zolle nur die Folge politischer Trennung verschiedener Staaten sind, so muss es auch Wahrheit sein, dass Einigung dieser Staaten zu einem Zoll- und Handelsverband zugleich auch Einigung zu ein und demselben politischen System mit sich führt«⁵. On sait que le 1^{er} janvier 1834, entré en vigueur le Zollverein excluant l'Autriche ainsi que Bade, Nassau, Francfort, Hanovre, Brunswick, Oldenbourg, Mecklembourg.

L'auteur montre bien que le Zollverein tuait, au moins dans le domaine économique l'idée d'une Allemagne divisée en trois blocs. Sans doute eût-il pu rappeler que Metternich avait vu juste quand il présentait le Zollverein comme un »état dans l'Etat«, renforçant la prépondérance prussienne et favorisant la diffusion de l'idée funeste de l'unité de l'Allemagne. On peut toujours discuter pour savoir si la mise en vigueur d'un Zollverein dominé par la Prusse rendait fatale la réalisation de l'unité allemande par celle-ci et à son profit. Après tout, en 1866, certains états membres du Zollverein ne se sont-ils pas trouvés dans le camp autrichien?

Comme on le voit ce livre appelle à la réflexion et enrichit considérablement notre connaissance des débats qui se déroulèrent en Allemagne autour de cette idée de troisième Allemagne. Dédié à la mémoire de Karl-Georg Faber, il eût certainement été apprécié de ce fin connaisseur du mouvement des idées dans l'Allemagne du Vormärz qu'était notre regretté collègue c'est tout dire.

Roger DUFRAISSE, Paris

3 Ce traité, cible de la censure des gouvernements allemands, fut traduit en France sous le titre: »Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne«, Paris 1821, et rencontra une large approbation.

4 Il y eut même un Zollverein des états de l'Allemagne moyenne, créé, avec la bénédiction de la France et de l'Autriche, en réponse à l'union douanière entre la Prusse et Hesse-Darmstadt de 1828. Il regroupait: Hanovre, Hesse-électorale, Nassau, Saxe, quelques états de Thuringe, Brême et Brunswick.

5 Cité d'après Th. NIPPERDEY, *Deutsche Geschichte 1800-1866, Bürgerwelt und starker Staat*, Munich 1983, p. 359.